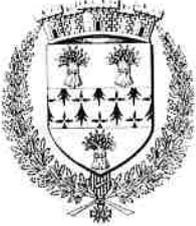


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE



SEANCE DU
18 DÉCEMBRE 2023

OBJET DE LA
DELIBERATION

MODIFICATION DES
COMMISSIONS
MUNICIPALES
SUITE AU DÉCÈS DE
MONSIEUR AMEDEE
GELLEZ

Séance ordinaire du 18 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois le Dix-Huit Décembre à 19 heures, se sont réunis, en la Salle d'Honneur de la Mairie, les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. FRANCONVILLE Tony, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 12 décembre 2023 dont 1 exemplaire a été publié et affiché.

Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony (Proc. De M. DEBEAUMONT). Mme BARLET Stéphanie (Proc. De Mme ANDRE Laetitia). M. THUILLIEZ Laurent. Mmes WERQUIN Mildred. DOUTERLUNGNE Marine. M. RICHARD Frédéric. Mme MIJUN Peggy. MM. CANIPET Jérôme. TAVERNIER Michel. Mmes POCLET Dominique. BLONDEAU Nathalie. CASSEZ Laetitia (Proc. De Mme CABOCHE Cécile). LEMAIRE Sabrina. DUBOIS Jeanne-Marie (Proc. De M. MARTIN Bernard). MM. RUCAR André. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. HENAUX Christophe. VANDERSTEEN Pascal. Mme MADAU Graziella. M. SZYSZKA Jacques (Proc de Mme LEWILLE Laura). Mmes JORION Geneviève. LEFEBVRE Marie-José.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme CABOCHE Cécile. MM. DEBEAUMONT Pierre. MARTIN Bernard. Mmes LEWILLE Laura. ANDRE Laëtitia.
Absent : M. THERY Eric.

Secrétaire de séance : Mme DOUTERLUNGNE Marine.

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 15 juillet 2020, le Conseil municipal a décidé la création de 8 Commissions Municipales, représentatives des délégations données aux Adjointes.

A la suite du décès de Monsieur Amédée GELLEZ, 4^{ème} Adjoint, il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement et de réduire ainsi le nombre d'adjoints à 7.

De même, il a été procédé à une modification des délégations.

Il convient donc aujourd'hui de revoir les Commissions Municipales.

Au vu de ce qui précède, **Monsieur le Maire** propose les modifications suivantes :

- Suppression de la Commission N°4 : « Urbanisme – Logements – Citoyenneté » ;
- Modification du nom de la Commission N°2 pour y ajouter la délégation Urbanisme ;
- Modification du nom de la

ajouter la délégation Logements.

De même, suite à l'installation de Madame LEFEBVRE Marie-José en qualité de Conseillère Municipale, **Monsieur le Maire** propose qu'elle intègre la Commission « Vie Associative et Sportive – Salles Municipales – Environnement » à la place de Monsieur Eric THERY.

L'élection a lieu par vote à bulletin secret conformément aux articles L. 2121-20 et L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire invite les Membres présents à se prononcer par un vote à main levée, sur le mode de scrutin.

A l'unanimité, le Conseil municipal s'est prononcé pour un vote à main levée.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-21 et L2121-22,

Vu les délibérations du 15 juillet 2020 portant création et désignation des membres des Commissions Municipales, et portant à 9 le nombre de membres maximum au sein de chacune des Commissions Municipales,

Vu les résultats du vote,

Après en avoir délibéré, par 23 voix Pour : M. FRANCONVILLE Tony (Proc. De M. DEBEAUMONT). Mme BARLET Stéphanie (Proc. De Mme ANDRE Laetitia). M. THUILLIEZ Laurent. Mmes WERQUIN Mildred. DOUTERLUNGNE Marine. M. RICHARD Frédéric. Mme MIJUN Peggy. MM. CANIPET Jérôme. TAVERNIER Michel. Mmes POCLET Dominique. BLONDEAU Nathalie. CASSEZ Laetitia (Proc. De Mme CABOCHE Cécile). LEMAIRE Sabrina. MM. RUCAR André. SLEZAK Jimmy. GIBOIRE Antoine. HENAUX Christophe. Mme MADAU Graziella. Mmes JORION Geneviève. LEFEBVRE Marie-José **et 5 Abstentions :** DUBOIS Jeanne-Marie (Proc. De M. MARTIN Bernard). VANDERSTEEN Pascal. M. SZYSZKA Jacques (Proc de Mme LEWILLE Laura).

- **DECIDE** de supprimer la Commission N°4.

- **DECIDE** d'intituler la Commission N°2 : « Travaux – Urbanisme – Développement Economique ».

- **DECIDE** d'intituler la Commission N°3 : « Communication – Action Sociale et Solidarité – Seniors – Logements – Vie des Quartiers ».

- **DECIDE** d'intégrer Madame LEFEBVRE Marie-José au sein de la Commission « Vie Associative et Sportive – Salles Municipales – Environnement » à la place de Monsieur Eric THERY.

- **PRECISE** que les numéros des Commissions 5 à 8 avancent de ce fait d'un rang.

- **VALIDE** la liste et la composition des 7 Commissions Municipales, annexée à la présente délibération.

- **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait en séance les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Tony FRANCONVILLE

